



Rue Montgomery, 71
7540 KAIN
Tél. : 069/89.03.89
Fax : 069/89.03.80
Mail : accueil@sukain.be
Site web : www.sukain.be

Kain, le 1er décembre 2014.

Chers parents,

Voici les indications relatives à l'organisation du mois de décembre pour les élèves de 4^e, 5^e, 6^e et 7^e années. Vous trouverez aussi quelques précisions supplémentaires concernant les jours faisant suite aux examens. Veuillez en prendre bonne note. Merci.

Pour rappel, les élèves ont reçu le bulletin (TJ2) le vendredi 28 novembre.

1. PERIODES D'EXAMEN : ! A T T E N T I O N !

* Pour les élèves de la 4^{ème} à la 7^{ème} année : les cours se terminent le mardi 2 décembre à 11h55.

Entre mercredi 3 et vendredi 12 décembre : examens de la 4^e à la 7^{ème} année, de 8h15 à 11h55.

Le lundi 15 décembre : l'école restera ouverte suivant l'horaire normal des cours (8h10 – 15h30) malgré la proposition de grève générale.

Du lundi 15 au jeudi 18 décembre : examens pour les élèves absents pendant la session ET couverts par un certificat médical.

2. ORGANISATION DES EXAMENS

- Les élèves doivent être présents aux jours et heures d'examens qui figurent à l'horaire. Ils ne peuvent en aucun cas quitter la salle d'examens en dehors de cet horaire.

Nous vous demandons de consulter cet horaire au journal de classe et de le signer.

- Dans la salle d'examens, les élèves laissent leur cartable dans le fond du local et ne prennent que le matériel nécessaire à l'examen (stylo, bics, crayon... dans une trousse transparente).

- Pendant la session d'examens, les élèves peuvent rentrer chez eux à midi pour préparer l'examen du lendemain. **Les après-midi sont donc consacrés à l'étude de l'examen suivant.**

- **Si un examen se termine à 9h55, les élèves peuvent se rendre à l'étude jusque 11h55.** Vous pourrez vérifier la présence de votre enfant à l'étude via le journal de classe.

Pour les élèves qui le désirent, une étude surveillée est organisée à l'école également **tous les après-midi**, du mardi 2 au jeudi 11 décembre inclus (sauf les mercredis) de 13h à 15h30.

- L'élève qui vient à l'étude l'après-midi pendant les examens se munit **obligatoirement** de son journal de classe. Le surveillant y indique chaque jour l'heure de départ de l'élève ; **de cette manière, les parents peuvent aisément vérifier si l'élève s'est bien présenté à l'étude.** Cette étude n'est pas une garderie. Dès lors, les élèves qui perturberont le calme de cette étude ne seront plus autorisés à s'y présenter.

- Les élèves absents durant une partie de la session **pour raison médicale** doivent contacter les professeurs pour lesquels ils doivent présenter un examen. Pour eux, la session se prolonge du lundi 15 jusqu'au jeudi 18/12.

- L'étude du soir (de 15h30 à 17h30) est supprimée à partir du lundi 8 décembre.

3. LES DERNIERS JOURS DU TRIMESTRE

- **Les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 décembre** sont consacrés aux conseils de classe. Les élèves sont en congé en fonction de leur date finale d'examen.

- **Le vendredi 19 décembre** :

- de 8 H 15 à 11h55 : cours normalement pour TOUS les élèves, présence obligatoire, remise du bulletin avec commentaires du titulaire + activités de Noël.

- 15 H 00 à 18 H 00 : **Réunion de parents.**

Nous espérons vous y rencontrer nombreux et d'ores et déjà, nous vous souhaitons ainsi qu'à votre famille une heureuse fête de Noël et une très bonne année 2015.

Bon congé à tous !

V. Dewasme, Directrice et l'équipe éducative